

SCAN : « [] L'Afrique doit cesser de se plaindre [] » Lansana Kouyaté

écrit par GuineePolitique© | 10 novembre 2016



Alpha Condé, président de la Guinée



« Tout le monde parle de punir, mais dès qu'il s'agit de quelqu'un qui est proche, on fait se lève, on mobilise ses parents, son ethnie. Or, si l'on veut qu'il n'y ait pas d'impunité, il faut accepter que même votre propre frère soit puni lorsqu'il a commis des fautes. » ©[Vision Guinee](#)

Aliou Condé, secrétaire général de l'UFDG (parti d'opposition)



« Il n'y a pas de zones réservées à un parti. Chacun est libre de se présenter sur n'importe quelle portion du territoire national. » ©[Vision Guinee](#)

Lansana Kouyaté, président du PEDN (parti d'opposition)

« Pourquoi nous Africains devons-nous considérer comme un pauvre continent dont les autres doivent être au chevet à tout instant. L'Afrique doit cesser de se plaindre. Elle ne doit espérer aucune commisération des autres. Faisons notre devoir domestique, les investisseurs viendront. Je rappelle qu'il y a déjà trop de sommet sur l'Afrique où des montants faramineux sont annoncés sans aucune chance d'être libérés même à 30%. »

[©Africaguinee](#)

Fodé Oussou Fofana, vice-président de l'UFDG (parti d'opposition)

« Depuis que Monsieur Alpha Condé est arrivé au pouvoir on a entendu combien de discours de ce genre ? Je pense qu'à un moment il va falloir qu'il reconnaisse lui-même sa mauvaise gouvernance. Il parle de corruption, de l'impunité, il dénonce même la gestion de son Gouvernement, mais il oublie que c'est lui qui est aux commandes. » [©Africaguinee](#)

Fatou Baldé Yansané, 1ère vice-présidente chargée des questions politiques du Conseil National des Organisations de la

Société Civile Guinéenne (CNOS)



« Nous avons fait une déclaration dénonçant cette disposition des accords et, nous avons cherché à communiquer avec nos démembrements pour recueillir leurs avis sur les 8 conseils régionaux, nous avons reçu l'aval de 7 pour signer l'accord sous réserve d'amendement de la clause concernant la désignation des chefs de quartiers. Donc, nous ne sommes pas en train de cautionner une violation de la loi, ou une privation des citoyens de leurs droits, mais nous avons voulu accompagner la volonté des acteurs politiques d'aller à l'apaisement. Nous restons donc, dans cette position pour maintenant nous impliquer dans une dynamique de plaidoyer, de lobbying et, tout ce qui est légal et autorisé pour que cette disposition soit purement et simplement annulée et que les dirigeants à la base soient élus comme cela est prévu par la loi. » ©[Guineeactu](#)

Un scan réalisé par Sékou Chérif Diallo